
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2018

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-deux juin deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, à trois jours au moins d'intervalle, délibère alors valablement sans condition de quorum en vertu de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales le six juillet deux mille dix-huit, à vingt heures en séance publique sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIRÉE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Madame Corinne TANGE

PROCURATIONS : Monsieur Christophe VIGIER pouvoir à Madame Florence GABRY, Monsieur Olivier POIGNON pouvoir à Madame Evelyne POIGNON

EXCUSÉ(S) : Madame Pascale BACQUEVILLE, Madame Martine GHENASSIA, Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE

ABSENT(S) : Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur André LEFEVRE

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Patrice BRONSART

∞∞∞∞∞∞∞∞

La séance est ouverte à 20 H 03.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, procède à l'appel nominal des membres et informe l'assemblée qu'il a 2 pouvoirs en sa possession.

Exercice : 23 Présents : 15 Pouvoirs : 2 Votants : 17 Excusés : 4 Absents : 2

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du 6 avril 2018.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DEPUIS LE 6 AVRIL 2018

2018/199- DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET ANNEXE LOCATIONS

Monsieur le Maire, informe le Conseil municipal ;

A la demande de la Préfecture du Val d'Oise, il convient de réajuster des crédits ouverts à la section de fonctionnement sur le budget annexe « Locations » 2018 aux articles suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 61528 : Autres		26 638,57 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		26 638,57 €		
D 658 : Charges diverses de la gestion courante		1 000,00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		1 000,00 €		
D 672 : Reversement de l'excédent à la coll.de rattachement	27 638,57 €			
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	27 638,57 €			
TOTAL	27 638,57 €	27 638,57 €		

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE cette décision modificative n° 1 en votant les crédits ci-dessus.

2018/200 – DEPLOIEMENT DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire, informe le Conseil municipal ;

Considérant que le syndicat des transports d'Ile-de-France, ci-dénotmé Ile de France Mobilités, a acté le lancement d'un service public de location de bicyclettes sur le territoire ;

Considérant que le déploiement d'une première tranche de 10 000 vélos à assistance électrique est prévu au plus tard en septembre 2019 ;

Considérant que ce service prendra la forme d'une concession de service public et qu'il y a lieu de délibérer pour participer à la réflexion ;

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE l'implantation de ce service sur le territoire de Chaumontel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 13

DELIBÉRATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LÉGALITÉ

2018/199	Décision modificative n° 1 – Budget annexe « Locations »
2018/200	Déploiement de vélos à assistance électrique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Sylvain SARAGOSA	
Isabelle PARENT	
Georges SCHMITT	
Betty HUYLEBROECK	
Patrice BRONSART	
Katya SCHMITT	
Eric CASSERON	
Aude POIREE	
Jacques GAUBOUR	
Véronique PETIT	
Florence GABRY	
Fabrice HUYLEBROECK	

Karim KENTACHE	
Evelyne POIGNON	
Corinne TANGE	